



HONORAIRES AGENCE

TRANSACTIONS

- Mandat simple: Honoraires 5 % TTC du prix de vente net vendeur Forfait minimum de 7 500 € TTC
- Mandat exclusif: Honoraires 4 % TTC du prix de vente net vendeur
- Vente terrain : Honoraires 10 % TTC du prix de vente net vendeur

GESTION LOCATIVE

7,50 % TTC des loyers charges et taxes comprises

LOCATIONS

Honoraires loi ALUR à la charge du locataire :

- Visite + constitution du dossier + rédaction du bail : 10 €/m² de surface habitable
- Réalisation de l'état des lieux : 3 €/m² de surface habitable

Honoraires à la charge du propriétaire :

- Visite + constitution du dossier + rédaction du bail : 10 €/m² de surface habitable
- Réalisation de l'état des lieux :
 - o 3 €/m² de surface habitable en location nue
 - o 6 €/m² de surface habitable en location meublée
- Entremise : 1 €/m² de surface habitable Forfait minimum de 50 €